Commission déontologie extraordinaire
France TV ~ 3 novembre 2026

Compte rendu du Syndicat National des Journalistes

Le mot du SNJ

“Cette réunion extraordinaire était consacrée à la couverture par France Télévisions du mouvement lycéen et des mobilisations contre la vie chère, suite à la demande des organisations syndicales d’avoir des explications sur un traitement qu’elles jugent très déséquilibré. Trop de place accordée à la violence au détriment d’autres angles. Mais pas de remise en question de la direction à l’issue de cette commission déonto extraordinaire.”

AU SOMMAIRE :

- **Rédaction nationale**
- **Franceinfo canal 16**
- **Rédactions régionales ICI tv**
- **Pôle Outre-Mer**

Présents pour la direction :

- Willy Bracciano (directeur adjoint de l’information du pôle Outre-mer)
- Eve Demumieux (adjointe Direction déontologie)
- Philippe Corbé (Directeur de l’information)
- Pascal Doucet-Bon (Médiateur)
- Michel Dumoret (Directeur délégué de l’information des régions)
- Julien Duperray (Directeur de la rédaction nationale)
- Virginie Fichet (Directrice adjointe de la rédaction nationale)
- Yannick Letranchant (directeur délégué en charge de la déontologie et de la transparence)
- Elsa Margout (Directrice des magazines de l’information)
- Nicolas Marut (Directeur de Franceinfo TV)

Présents pour le SNJ :

- Antoine Chuzeville (Siège)
- Anne Guillé-Epée (Siège)
- Frantz Montoban (Outre-Mer)

Remarque : En raison de la tenue d’une autre réunion, le directeur de l’information a quitté la commission au moment où allaient être abordées les questions concernant les régions et l’Outre-mer, ce que nous regrettons.

Le naufrage du 20h du 18 octobre

La couverture du mouvement lycéen est un naufrage pour la rédaction nationale et pour de nombreuses rédactions régionales.

Le sujet “immersion” de 11 minutes, diffusé dans le 20h30 de France 2 du 18 octobre, est particulièrement révoltant. Un enchaînement d’images violentes sans contextualisation, avec quelques mots de commentaire et un leader politique perdu au milieu de ce bric-à-brac et dont les propos sont totalement hors contexte. Dans le JT de 20h, six sujets revenaient déjà sur les pillages, la violence, les dégâts, les paroles de commerçants, les interpellations.

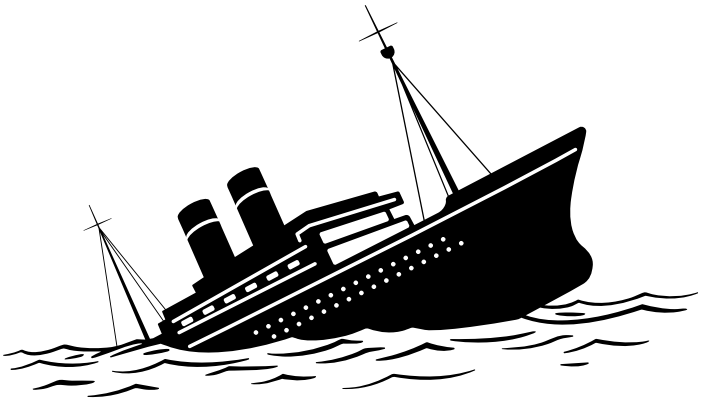
Depuis plusieurs semaines, nous faisions remonter nos questionnements, nos désaccords, nos inquiétudes sur la couverture de cette crise. Les éditions ont parfois écouté nos messages, mais un gros déséquilibre a persisté. Le public a lui-même réagi à ce traitement des manifestations lycéennes.

Comment expliquer cette couverture des manifestations qui n’a pas assez fait de décryptage au profit de la violence et du buzz ? Notre déontologie a été piétinée par ce traitement hautement discutable.

Le mail du rédacteur en chef chargé de cette immersion le mercredi 28 octobre, envoyé à toute la rédaction, n’a fait qu’ajouter de la confusion sur la responsabilité éditoriale.

Réponse du directeur de l’information (synthèse) :

L’équipe du 13h15 tourne des reportages longs autour d’évènements, elle nous a proposé un format sans commentaire. Elle a notre confiance. Mais on aurait dû faire un point à 15h pour parler de ce sujet. Pour faire des choix ensemble. Désormais, quand les magazines feront un format “chaud” en fin de 20h, il faudra une validation de la direction de l’info. Car il y a eu un dysfonctionnement. Habituellement, les magazines ne sont pas montés pour le jour-même.



On avait une présomption de confiance de l’équipe des magazines. Il aurait fallu plus de commentaires, plus de contextualisation.
Le synthé/bandeau “au cœur des violences” sur cette immersion ne correspond pas à l’intention de départ.
Le directeur de l’information dit avoir découvert ce bandeau en direct (tout comme le 11 minutes). Le texte “au cœur des violences” a été choisi par l’encadrement du 20h (sans avoir vu le sujet). Ce long format n’est arrivé monté qu’à 19h49, ce qui ne permettait qu’une “*validation technique*” par la rédaction en chef, selon le directeur de la rédaction nationale.

Les organisations syndicales s’étonnent qu’il y ait eu un tel cafouillage concernant la validation éditoriale sur un long format aussi sensible.
Il y a pourtant eu un message avec carton rouge du PcInfo : “*On dirait un bout-à-bout de rushes. Est-ce normal qu’il n’y ait aucun commentaire ? Aussi la plupart des sonores sont peu compréhensibles*”.

Réponse du directeur de l’information :

Nous aurions dû ouvrir une salle de montage près des salles de montage du 20h. (Le montage a été réalisé à l’extérieur, comme c’est souvent le cas pour les magazines).

Il semble par ailleurs que les effectifs du 20h week-end n’étaient pas suffisants pour faire face à une telle actualité de manifestations.

Remarque du médiateur :

La question que pose ce long format, c'est la valeur ajoutée et l'intérêt journalistique d'un tel montage : c'est ce qu'on voit sur les réseaux sociaux.

Les messages de téléspectateurs reçus par la médiation étaient du type : "*Pourquoi faites-vous la même chose que les RS ?*" Même si les gens qui nous ont écrit sont souvent des gens engagés. On a reçu 250 messages sur 4 jours autour de la couverture du mouvement lycéen.

Traitement des revendications dans les JT de France 2 et Franceinfo : un déséquilibre manifeste et chiffré

Comment expliquez-vous de telles différences de traitement ? Comment justifiez-vous une ligne éditoriale si orientée et en ce sens, contraire à la déontologie journalistique (neutralité / faits) ?

- Selon Acrimed : Du 28/09 au 01/10, les journaux télévisés de France 2 ont consacré 11 sujets aux mobilisations lycéennes. L'observatoire des médias note que le traitement des "violences" en marge du mouvement a été neuf fois plus important que les causes ou les revendications du mouvement lui-même.
- Le 1er octobre, selon Télérama : le 20h de France 2 consacre 18 minutes au mouvement lycéen, dont 16 secondes à leurs revendications.
- Selon Arrêt sur images : le 13 octobre, sur France info, de 6h à 22h, les lycéens ont eu droit à 13 minutes et 16 secondes, soit 1,38 % du temps d'antenne.
- D'après nos propres comptes, confirmés par le minutage d'Acrimed : le 17 octobre, sur les 48 minutes d'émission spéciale (hors allocution présidentielle), moins de 2 minutes ont été consacrées aux revendications lycéennes et aux plus de 600 000 manifestants dans les rues de France, 10 secondes aux blessés graves.

Pourquoi ce "deux poids, deux mesures" ?

Réponse du directeur de l'information :

Acrimed se focalise sur le 1er octobre. Si vous regardez l'ensemble de la couverture, il y a eu des sujets explicatifs. L'équilibre, on en discute tout le temps.

Pour le 1er octobre (le lycée de Nantes incendié) : "*je regrette qu'il n'y ait pas eu, dans le 13h qui évoque l'incendie, un autre sujet sur les revendications des manifestants.* "

Une note de la fondation Jean Jaurès a surtout souligné le déséquilibre de la couverture effectuée par les journaux de 20h de TF1 : https://www.jean-jaures.org/publication/colere-lyceenne-tf1-le-mauvais-eleve-des-jt/



Le traitement des manifestations par FTV, revue de presse :

"*Nous ne voulons pas de ce journalisme : les étudiants se rebiffent contre le traitement des mobilisations.*" (Source : L'Humanité)

"*Manifestations du 17 octobre : France 2 déchaîne la violence des images… et renonce à expliquer le fiasco*" (Source : Télérama).

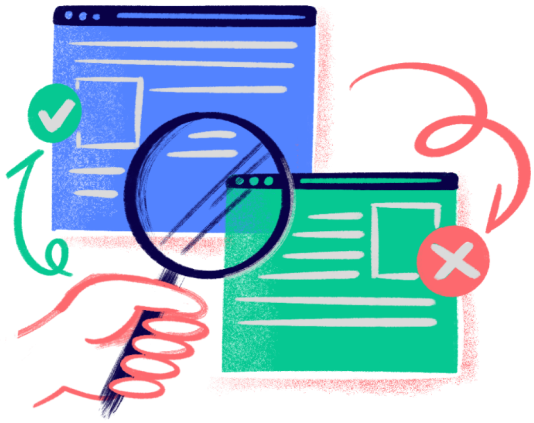
"*L'équipe du 20h du 18 octobre a failli et doit démissionner : France Télévisions sous la pression de la CGT après un reportage sur les violences de samedi*" (Source : Le Figaro).

Dérapages d'une éditorialiste : ça continue

Les interventions de l'éditorialiste Alix Bouilhaguet sur France Info posent encore question à l'occasion du mouvement des lycéens :

- Après les manifestations du 17 octobre, elle a affirmé à l'antenne que Jean-Luc Mélenchon n'avait pas "*nettement condamné les violences du 17 octobre, ni les pillages, ni les dégradations de bâtiments publics comme la mairie de Limoges*", information qui s'est révélée fausse.

- Le 19 octobre, la journaliste a tenu ces propos à l'antenne : "*... la 3e catégorie, ce sont beaucoup de jeunes issus des quartiers qui sont venus faire leurs courses à Paris et dans d'autres régions*". Une contre-vérité qui fait écho à une autre accusation abusive, lorsque, le 9 novembre 2025, Alix Bouilhaguet avait notamment accusé le maire de New York, Zohran Mamdani, de ne pas avoir condamné les attaques du 7 octobre 2023. France Télévisions avait alors été mise en demeure par l'Arcom ; si l'Autorité estime qu'il y a eu récidive d'un même manquement, le groupe peut se retrouver exposé à une procédure de sanction.



Des propos stigmatisants qui ne sont pas déontologiquement acceptables. La journaliste politique a-t-elle été "recadrée" par la direction ? En outre, on peut constater que ces "dérapages" sont toujours idéologiquement orientés.

La direction envisage de prendre une mesure à l'encontre de la journaliste, qui a été convoquée dans les jours qui ont suivi.

Le SNJ réitère son souhait que se tienne au sein de la rédaction nationale un débat ouvert sur le rôle des éditorialistes.

Lyon-Tirana, une erreur regrettable

Le 24 octobre, France Info commente des images supposées de la manifestation lycéenne de Lyon. Il s'agit en fait d'images provenant de Tirana.
Même erreur que CNews. Le journaliste décrit "*une situation tendue*" et le recours "*à des canons à eau*" avant de s'excuser. N'y a-t-il pas eu de vérification avant diffusion ?

Ce genre d'erreurs, qui nous place là au même rang que CNews en termes de désinformation, entame la confiance de nos téléspectateurs, déjà bien atteinte.

Lien de l'article d'explication de la direction : https://www.franceinfo.fr/une-information-transparente-franceinfo/transparence-pourquoi-la-chaine-franceinfo-du-canal-16-a-t-elle-diffuse-des-images-d-une-manifestation-en-albanie-a-la-place-de-la-manifestation-de-lyon_8254657.html

Le directeur de France Info complète en précisant qu'il y a eu des excuses 3 minutes après. il a contacté l'AFP pour que les changements de diffusion d'images soient mieux signalés. "*Et on travaille sur un process pour améliorer ça.*"

RÉDACTIONS RÉGIONALES ICI TV

Journal du 17 octobre, France 3 Lyon



Analyse du JT du samedi 17 octobre de France 3 Rhône-Alpes :

Le 17 octobre étant en période de vacances scolaires, il s'agissait d'un JT commun Lyon/Grenoble.

Dans la totalité de ce JT commun :

- 6 minutes 40 consacrées aux émeutes, destructions (dont en particulier l'Office du tourisme de Lyon) et affrontements à Lyon et à Grenoble.
- Seulement 13 secondes consacrées à la manifestation pacifiste à Lyon, basées sur des images verticales (!).
- Environ 1 minute 30 sur la manifestation pacifiste à Grenoble et les revendications de manifestants.
- 12 minutes 50 d'autres actualités froides et sans lien avec les mouvements de protestation (+ 2 minutes 30 d'actus internationales).

Hors titres et actu internationale, près de 31,5 % du JT ont été consacrés aux émeutes et à leurs conséquences (incluant les réactions du maire de Lyon et du président de l'Office de tourisme de Lyon), 8 % aux manifestations pacifistes et aux revendications, dont 7 % à Grenoble et environ 1% à Lyon, et enfin 60,5 % du JT consacrés à autre chose.

Il nous apparaît clairement que le traitement du mouvement lycéen a été déséquilibré, en ne couvrant pratiquement pas la manifestation pacifique à Lyon.
Manque de moyens en équipes ou choix éditoriaux ? Comment la direction peut-elle expliquer ce déséquilibre à l'antenne que certains journalistes de la rédaction de Lyon ont regretté ? Les JT communs n'aboutissent-ils pas à un déséquilibre éditorial ?

Réponse du directeur de l'information régionale :

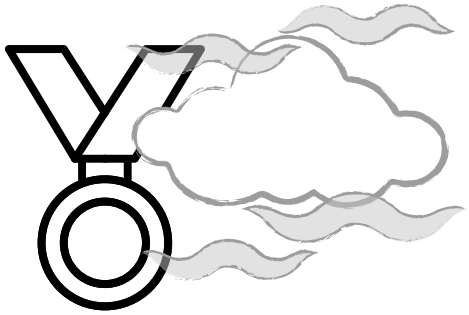
Nous étions en JT commun. Il y avait l'office de Lyon qui avait brûlé. J'ai fait un debrief avec le rédacteur en chef.
J'ai envoyé un mail ensuite après le 17 octobre aux rédacteurs en chef des régions pour qu'ils mettent les moyens "quoiqu'il en coûte". On a fait beaucoup d'éditions spéciales qui ont marché.
On a un rapport de confiance avec le public sur le terrain.

Remarque des syndicats :
Ces moyens supplémentaires ne se sont pas vus dans toutes les régions.
Les JT communs cassent la proximité et engendrent des déséquilibres dans le traitement.

PÔLE OUTRE-MER
Martinique la 1ère

Indépendance éditoriale : n'est pas Albert Londres qui veut..

Dès le 2 septembre 2026, le RPPRAC (Rassemblement pour la Protection des Peuples et des Ressources Afro-Caribéens) annonçait la reprise de la mobilisation contre la vie chère le 19 octobre, faute d'avancées suffisantes sur les engagements pris après la crise sociale de 2024 qui avait laissé un lourd bilan économique et social après 45 jours de tensions. Le mouvement demande désormais le départ du préfet.



Le 9 octobre 2026, le DCI, directeur de l'information de Martinique La 1ère, a publiquement reçu des mains de Monsieur le préfet de Martinique la médaille d'honneur de l'engagement ultramarin. Cette distinction officielle, décernée par le ministère des Outre-mer, récompensait son parcours professionnel en tant que rédacteur en chef dans plusieurs territoires ultramarins.

La question n'est pas de contester les mérites professionnels du DCI ni de prétendre que cette décoration aurait compromis son indépendance. Mais la Charte d'éthique de France Télévisions demande explicitement aux collaborateurs de prévenir les situations susceptibles de compromettre, ou de sembler compromettre, l'objectivité de leurs décisions.

Que signifie, pour un directeur de l'information garant de l'indépendance éditoriale, le fait d'être publiquement honoré par l'État, dont il est censé pouvoir librement critiquer l'action et les institutions ? Quelle signification pour sa propre rédaction ? Et pour le public ?

Le DCI reconnaissait lui-même, lors du CSE de juillet 2023, que Martinique La 1ère était perçue comme "*trop la radio d'État*", selon l'étude Bilendi.

Au moment où la rédaction couvre un conflit social mettant directement en cause ce pouvoir, la direction considère-t-elle qu'une telle décision préserve son image d'indépendance et la confiance que le public peut lui accorder ?

Réponse du directeur adjoint de l'information du pôle Outre-mer :
Il faut préciser que le DCI n'était pas demandeur de cette décoration. C'est une action pour valoriser le parcours exceptionnel des ultramarins comme celui du DCI. En 25 ans d'activité, il a travaillé dans plusieurs stations du pôle outre-mer, notamment dans l'encadrement. Son intégrité professionnelle n'a jamais été mise en cause. Il n'y a pas de téléphone rouge entre l'État et le DCI. Cette médaille ne remet pas en cause son indépendance éditoriale. L'indépendance d'une rédaction se juge à ce qui est diffusé. Il a indiqué qu'il n'hésiterait pas à la rendre si nécessaire.

Remarque du SNJ :
Le DCI a signé lui-même un article sur la cérémonie de remise de décorations.
C'est problématique, non ?

La direction signale qu'elle n'avait pas vu la signature de cet article et qu'effectivement cela pose problème.

Reportage en Martinique : "Une population désireuse de maintien de l'ordre..."

Le mardi 20 octobre 2026, le JT de Martinique La 1ère diffuse un reportage intitulé "*RPPRAC : le mouvement pèse-t-il encore aussi lourd ?*", qui déroule un récit du déclin du mouvement social au lendemain de la reprise de la mobilisation contre la vie chère.

Interroger la baisse de participation aux manifestations constitue un angle journalistique tout à fait légitime.

Mais le reportage accumule plusieurs affirmations contestables :

- "*Une ascension spectaculaire qui n'a eu aucun effet sur la baisse des prix.*"

En quoi la popularité personnelle de Rodrigue Petitot était-elle censée provoquer une baisse des prix ? Le commentaire semble confondre sa trajectoire médiatique, l'efficacité d'une mobilisation collective et les responsabilités des acteurs chargés de prendre et d'appliquer les décisions économiques.

D'autant que le RPPRAC avait refusé de signer le protocole d'octobre 2024 et annonçait précisément la reprise de la mobilisation pour dénoncer la non-application, selon lui, de certains engagements.
La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a par ailleurs constaté des baisses de prix sur plusieurs catégories de produits concernés par le protocole. Sur quelle démonstration repose donc cette affirmation d'une absence totale d'effet ?

- "*La contestation, l'accusation et la victimisation, mais pas de projet contre la vie chère.*"

Le RPPRAC avançait des revendications précises sur les marges, les importations et la transparence des prix. La rédaction peut parfaitement les juger insuffisantes ou irréalistes, mais pourquoi affirmer qu'il n'y a pas de projet ?

- "*Une population de plus en plus désireuse de calme et de maintien de l'ordre.*"

Comment passe-t-on d'une moindre participation aux manifestations à l'affirmation que la population souhaite davantage de maintien de l'ordre ? Ce commentaire est posé sur des plans montrant le déploiement de gendarmes et de leurs véhicules Centaure en opération de maintien de l'ordre, ce qui peut donner au téléspectateur l'impression que la réponse sécuritaire correspond à une aspiration collective. Sur quelle enquête ou quels éléments vérifiables repose cette affirmation ?

Cette association est particulièrement sensible en Martinique, où l'histoire du maintien de l'ordre reste marquée par les événements de décembre 1959, qui coûtèrent la vie à trois jeunes Martiniquais et conduisirent au retrait des CRS, dont le retour en septembre 2024, pendant la précédente mobilisation contre la vie chère, avait lui-même suscité une vive controverse.

Au-delà de la légitimité de l'angle choisi, la direction considère-t-elle que ce reportage respecte les exigences de rigueur, d'honnêteté et de distance journalistique, alors qu'il cumule des affirmations non démontrées, des jugements dépréciatifs et une conclusion visuelle qui semble opposer le mouvement social aux aspirations de la population ?
Comment ce reportage a-t-il été contrôlé et validé par l'encadrement ?

Réponse du directeur adjoint de l'information du pôle outre-mer :

Le rédacteur en chef avait demandé à ne pas diffuser ce sujet, il n'était pas validé. Il y a eu une série de dysfonctionnements. Il n'a pas encore été retiré du replay. La direction réaffirme l'indépendance des journalistes dans le traitement des sujets mais ils doivent être validés par l'encadrement avant toute diffusion à l'antenne. Dorénavant, tous les sujets sensibles seront validés par deux personnes de l'encadrement afin d'éviter d'autres incidents de ce genre.

Remarque d'un journaliste martiniquais :
Des journalistes se font insulter sur le terrain à cause de ce sujet.

L'heure de la riposte

Dans une émission du pôle outre-mer intitulée "L'heure des outre-mer" sur le mouvement des lycéens, le député Nicolas Metzdorf de la Nouvelle-Calédonie a mis en cause sur X le professionnalisme des journalistes et plus largement du service public !

La Société de la rédaction des journalistes (SDJ) du pôle outre-mer a envoyé un communiqué hier matin pour soutenir les équipes et rappeler que l'émission "*a été préparée et réalisée conformément aux règles qui régissent notre profession de journaliste de télévisions du service public*" et que l'enregistrement s'était déroulé en présence de plusieurs directeurs de l'info.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas lu et entendu la réaction de la direction de France Télévisions à cette mise en cause publique. Est-ce à dire que la direction cautionne ce genre d'attaques ?

Réponse du directeur adjoint de l'information du pôle outre-mer :

Nous ne comprenons pas ces réactions découvertes sur les réseaux sociaux, d'autant que les équipes nous ont affirmé que le travail avait été fait dans le respect et avec professionnalisme. La direction est totalement solidaire des équipes et nous restons à leur disposition.

Prochaine réunion de la commission de déontologie : le 1er décembre

Vous pouvez nous envoyer vos questions tout au long de l'année, à l'adresse : snj@francetv.fr
Nous les compilons pour chaque commission.